

DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE **COMMUNE DE SISTERON**

DMST 2025-07-07

DÉCISION DU MAIRE

OBJET: Marchés de travaux en lots séparés pour la construction d'un Centre d'Incendie et de Secours à Sisteron Lot n°12 : **CVC/Plomberie/Sanitaires**

AVENANT N°2

Le Maire de la Commune de Sisteron,

VU l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, notamment le 4°,

VU la délibération du Conseil Municipal, N° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant la délégation au Maire, conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, la compétence relative à la préparation, la passation l'exécution, le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Dans le cadre du marché pour la construction d'un Centre d'Incendie et de Secours à Sisteron Lot n°12 : CVC/Plomberie/Sanitaires avec l'entreprise CAP CLIM dont le siège se situe Parc Industriel La Cassine -Rue Alphonse Beau de Rochas, 04310 PEYRUIS il est nécessaire de passer un avenant avec cette entreprise.

Cet avenant porte sur la cession d'activité de l'entreprise CAP CLIM et le rachat par l'entreprise CAP CLIM ET ENERGIES depuis le 1er juin 2024 (Extrait Kbis ci-joint) :

- Il est donc nécessaire de transférer l'acte d'engagement ainsi que l'avenant n°1 à la nouvelle entreprise.
- Modification du nom du titulaire :
 - Ancienne appellation : Sarl CAP CLIM SIRET 433 010 022 00021
 - Nouvelle appellation : SAS CAP CLIM & ENERGIES SIRET 925 202 152 00011
- Nouveau Relevé d'Identité Bancaire (ci-dessous)

CREDIT AGRICOLE PROVENCE CÔTE D'AZUR (CA PCA)

				RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE - IBAN				
	Banque	Guichet	Numé	éro de compte	Clé			
RIB FRANCE	19106	00841	4470	5535768	56			
IBAN ETRANGER	FR76 1910	6008 4144 7	7055 35	76 856	BIC	AGRIFRPP891		
				m et adresse du titulaire A.S. CAP CLIM ET ENERGIES				
Tél : 0413375010			PARC INDUSTRIEL LA CASSINE RUE ALPHONSE BEAU DE ROCHAS					
		04	1310 PE	YRUIS				

FILVERT: 0 000 00 32 25 *

INTERNET: www.ca-pca.fr *

INTERNET MOBILE: ca-mobile.com 3

Mis en ligne le 02/10/2025 Å 13h45

RECU EN PREFECTURE le 02/10/2025 Application agréée E-legalite.com

99_AU-004-210402095-20251002-2025_07_07D

■ Incidence financière de l'avenant :											
L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public : (Cocher la case correspondante.)											
	Non			Oui							
		DÉCIDE									

ARTICLE 1: de signer l'AVENANT N°2 avec l'**Entreprise CAP CLIM & ENERGIES**.

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

<u>ARTICLE 3</u>: Ampliation en sera adressée à Madame le Trésorier, Madame la préfète des Alpes de Haute Provence et à l'Entreprise CAP CLIM & ENERGIES.

Fait à Sisteron, le 02 octobre 2025 Pour copie conforme Le Maire, D. SPAGNOU